

---

## Mesures budgétaires pour les étudiants : pour la CPU, un pas dans la bonne direction

---

La CPU accueille avec satisfaction la confirmation du 10ème mois de bourse et la revalorisation de 2,1% des bourses sur critères sociaux, correspondant au taux de l'inflation. Cet effort budgétaire, dans un contexte très contraint des finances publiques, permet de maintenir le pouvoir d'achat pour les étudiants boursiers et traduit la priorité que le nouveau gouvernement s'est engagé à donner à la jeunesse.

Le montant budgétaire engagé par l'Etat est supérieur aux augmentations de charges pour les étudiants : + 2,1% pour les droits d'inscription, sécurité sociale portés de 203 à 207€ et le ticket de restaurant universitaire de 3,05€ à 3,10€, droits de médecine préventive passant de 4,57 à 5€, alors qu'ils n'avaient pas augmenté depuis 10 ans.

Ces augmentations de charges peuvent apparaître modérées, mais ne doivent pas faire oublier les situations de grande précarité, voire de détresse, que peuvent connaître certains étudiants.

La CPU souhaite que cet effort en faveur des étudiants soit poursuivi et qu'il ne se limite pas aux aides directes. Il doit également concerner le financement des universités : les étudiants ont besoin, pour travailler dans de bonnes conditions, d'avoir accès à des ressources documentaires, pédagogiques et numériques de qualité, de bénéficier d'un nombre d'heures d'enseignement correspondant aux meilleures références internationales, dans des locaux sécurisés, accessibles à tous et entretenus.

La mise à niveau du financement des universités participe, elle aussi, de la priorité donnée à la jeunesse.

Contact presse : Pôle Communication – 01 44 32 92 45
--